



Service d'étude du fonds de prévoyance et carnet d'entretien



Soumission

Hoodi offre un service professionnel de préparation du carnet d'entretien et de l'étude du fonds de prévoyance. Notre service est offert exclusivement aux petites copropriétés verticales de 20 unités et moins et aux copropriétés horizontales.

Notre service est offert partout au Québec.

Notre mission est d'offrir un rapport qualité/prix exceptionnel aux petites copropriétés pour les services professionnels en lien avec le projet de loi 16.

Hoodi est membre provincial du RGCQ et de l'ASCQ, est un partenaire de Desjardins Entreprises et de Condolégal.

Hoodi est un leader au Québec dans l'élaboration de carnets d'entretien et d'études du fonds de prévoyance de copropriétés, et dans la démocratisation de l'accès à ces services pour les petites copropriétés.

À qui s'adresse le service

Hoodi offre ses services aux copropriétés suivantes, partout au Québec :

- Les copropriétés verticales de 20 unités et moins;
- Les copropriétés horizontales de toutes tailles.

Déroulement d'un mandat

Voici les étapes de réalisation d'un mandat avec Hoodi.

Étape 1 : Commande du service Hoodi

Un représentant du syndicat de copropriété place une commande pour le service Hoodi en ligne, à partir de [notre site web](#). Un premier versement de 50% sera demandé pour confirmer le mandat. Notre équipe révise les documents et informations soumis dans la commande et contacte le représentant du syndicat, au besoin, si des précisions sont nécessaires.

Étape 2 : Inspection visuelle

Une fois la commande soumise par le représentant du syndicat de copropriété, le professionnel responsable du mandat transmet ses instructions à un inspecteur en bâtiment. L'inspecteur contacte le représentant du syndicat pour convenir d'une date et d'une heure pour la visite d'inspection visuelle.

Lors de sa visite, l'inspecteur en bâtiment évalue l'état des éléments qui composent les parties communes de la copropriété et en estime la durée de vie restante. L'inspecteur relève également les déficiences, défauts ou problèmes potentiels qui affectent les parties communes et pourraient nécessiter des interventions à court terme.

À la suite à sa visite, l'inspecteur rédige son rapport d'inspection et le transmet au professionnel responsable du projet avec toutes les photos prises sur place ainsi que d'autres informations demandées par le chargé de projet.

Étape 3 : Préparation du carnet d'entretien

Une fois tous les documents et informations reçus de l'inspecteur en bâtiment, un professionnel de notre équipe prépare le carnet d'entretien.

Pour ce faire, le professionnel établit l'inventaire complet UNIFORMAT II des éléments qui composent les parties communes, puis établit une planification complète des réparations majeures et remplacements de parties communes prévisibles à court, moyen et long terme. Les échéances de ces interventions sont déterminées en fonction de l'état observé lors de l'inspection.

Le professionnel prépare également un calendrier des entretiens courants recommandés pour les éléments qui composent les parties communes de la copropriété en spécifiant la fréquence et les moments recommandés pour effectuer ces entretiens.

Étape 4 : Préparation de l'étude du fonds de prévoyance

À cette étape, le professionnel estime les coûts des réparations majeures et remplacements des parties communes prévus au carnet d'entretien.

Basé sur les projections de dépenses pour les réparations majeures et remplacements de parties communes, le professionnel prépare ensuite des scénarios de contribution au fonds de prévoyance qui tiennent compte de différents paramètres incluant, par exemple, le solde actuel du fonds de prévoyance, les projections d'inflation des coûts de construction, les intérêts pouvant être générés par le placement du fonds de prévoyance, le rattrapage à faire pour mettre le fonds de prévoyance à niveau, etc.

Étape 5 : Livraison

Une fois toutes les étapes réalisées, un rapport contenant une série de documents sont livrés au syndicat de copropriété comprenant :

Carnet d'entretien:

- Rapport d'inspection (pdf)
- Inventaire avec une fiche descriptive pour chaque élément (pdf)
- Planification des réparations majeures et remplacements (pdf + Excel)
- Planification des entretiens (pdf + Excel)

Étude du fonds de prévoyance:

- Coûts estimés des réparations majeures et remplacements de parties communes (pdf)
- Scénarios de contribution au fonds de prévoyance (pdf)

De plus, le service vient l'utilisation gratuite du logiciel Hoodi pendant 1 an. L'accès sera activé à la livraison des rapports.

Tarification

**Les coûts présentés dans cette offre de services peuvent changer sans préavis. Consultez [notre site web](#) pour la tarification en vigueur.*

Pour les immeubles détenus en copropriété de 2 à 20 unités (souvent appelés « copropriétés verticales ») :

- 2 à 4 unités : 2150\$ + taxes
- 5 à 10 unités : 2550\$ + taxes
- 11 à 20 unités : 2950\$ + taxes

Pour les aménagements extérieurs détenus en copropriété (souvent appelés « copropriétés horizontales ») :

- Prix de base de 1750\$
- Ajout de 100\$ + taxes par immeuble d'habitation (et non par condo) se trouvant sur le terrain détenu en copropriété
- Ajout de 500\$ + taxes s'il y a un stationnement souterrain

Pour les projets de plusieurs phases identiques ou similaires, des rabais de groupe sont possibles, selon le nombre de syndicats :

- 2 syndicats : 150\$ de rabais pour chaque syndicat ;
- 3 syndicats : 225\$ de rabais pour chaque syndicat ;
- 4 syndicats : 300\$ de rabais pour chaque syndicat ;
- 5 syndicats : 375\$ de rabais pour chaque syndicat ;
- 6 syndicats et plus : 400\$ de rabais pour chaque syndicat.

Contactez-nous pour obtenir les instructions pour obtenir le rabais de groupe.

Votre syndicat est membre ou client Desjardins?

Un rabais de 15% vous est offert. Cette offre ne peut être jumelée à aucun autre rabais ou promotion.

[Découvrez l'offre spéciale pour les syndicats membres ou clients Desjardins](#)

Les délais

Le délai de livraison approximatif est entre 3 et 6 mois, selon la demande et la période de l'année. Les délais de livraison approximatifs sont tenus à jour sur notre FAQ : <https://www.hoodi.ai/foire-aux-questions>.

*Pour les mandats octroyés entre le 1er novembre et le 1er avril, où la neige peut avoir un impact significatif sur la qualité de l'inspection, notre équipe pourra décider ou proposer de retarder l'inspection au printemps, ce qui pourra allonger le délai de livraison.

Documents et informations nécessaires

Voici les documents et informations à avoir en main pour commander le service Hoodi.

- **(Document)** La déclaration de copropriété;
- **(Document)** Les plans d'architecture de l'immeuble OU le certificat de localisation des parties communes (un ou l'autre);
- **(Information)** Le solde du fonds de prévoyance;
- **(Information)** La contribution annuelle au fonds de prévoyance;

Les **documents** doivent être des documents numériques originaux, ou des numérisations de bonne qualité. Les photos de documents ne sont pas acceptées.

Commander le service Hoodi

Pour commander le service Hoodi, qui permettra à votre copropriété d'obtenir une inspection, un carnet d'entretien et une étude du fonds de prévoyance, le tout réalisé par des professionnels du bâtiment, il suffit de placer une commande en ligne.

Commander le service

Questions fréquentes

**Pour plus de questions et réponses, consultez notre [FAQ en ligne](#) ou contactez-nous.*

Est-ce que le service comprend une inspection?

Oui, l'inspection des parties communes est comprise et vous obtiendrez un rapport d'inspection des parties communes. L'état des composantes sera pris en compte pour établir les échéances de travaux du carnet d'entretien et, par conséquent, sera pris en compte dans les recommandations financières de l'étude du fonds de prévoyance.

Est-ce que le service comprend un carnet d'entretien éditable?

Oui, un carnet d'entretien compatible avec Excel (et autres logiciels comparables) est compris dans les documents livrés avec notre service. Le carnet présente la planification des travaux majeurs, la planification des entretiens ainsi qu'un tableau de suivi pour consigner les interventions réalisées au fil du temps.

Pour les copropriétés qui souhaitent une solution plus moderne pour la tenue de leur carnet d'entretien, nous offrons **le logiciel Hoodi**, une solution en ligne qui permet de faire le suivi des travaux et des entretiens, documenter les interventions effectuées au fil du temps, gérer les tâches administratives et centraliser tous les documents de la copropriété de façon sécuritaire. [Tous les détails ici.](#)

L'accès au logiciel est fourni gratuitement pendant 1 an lorsque vous faite préparer le carnet d'entretien et l'étude du fonds de prévoyance avec Hoodi. Après cette première année, le syndicat aura le choix de continuer à utiliser le logiciel selon la tarification en vigueur.

Est-ce que l'étude et le carnet sont réalisés par des professionnels?

Oui. Tous nos projets sont réalisés par des technologues professionnels membres de l'OTPO qui sont supervisés par un ingénieur membre de l'OIQ.

Ressources

Si vous avez des questions sur notre **service professionnel** de préparation du carnet d'entretien et de l'étude du fonds de prévoyance de votre copropriété, nous vous invitons à vous inscrire à une **séance d'information** où vous pourrez obtenir toutes les réponses à vos questions.

[Participer à une séance d'information](#)

Si vous avez des questions sur le projet de loi 16, nous vous invitons à consulter notre **banque de questions et réponses sur le projet de loi 16** sur notre site web.

[Tout sur le projet de loi 16](#)

Si vous avez des questions sur le **logiciel Hoodi**, nous vous invitons à vous inscrire à une **séance d'information** où vous pourrez découvrir le logiciel et obtenir toutes les réponses à vos questions.

[Participer à une séance d'information](#)

Prêts à nous confier la réalisation de votre carnet d'entretien et de votre étude du fonds de prévoyance?

Placez votre commande pour nos services dès maintenant.

Commander le service

Pour plus d'informations, contactez-nous:

- info@hoodi.ai
- 1 888 944 6634

